



# Conseil Local du Développement Durable de Lapeyrouse-Fossat



CLDD du  
24 mars 2010



# Agenda 21

- Qu'est que l'agenda 21?
- Comment démarrer notre agenda 21?

Nota: Cette présentation est largement inspirée de:

- Coteaux 21
- Mairie de Castelmaurou
- ARPE
- Territoires durables
- Site du MEEDDM

# Agenda 21 local: définition

- L'Agenda 21 local signifie littéralement « ce qui doit être fait pour le XXIème siècle ».
  - pas une obligation : choix volontaire de la collectivité concernée.
- A quoi sert un Agenda 21 local ?
  - à améliorer la qualité de vie des habitants,
  - économiser les ressources naturelles
  - et renforcer l'attractivité du territoire,
- plus globalement, à dynamiser un territoire en l'inscrivant dans un projet transversal et tourné vers l'avenir.

# Agenda 21: composantes

- C'est un **programme d'actions**
  - pour le développement durable
  - sur un territoire donné.
    - Cadre de reconnaissance par le MEEDDM
- Agenda 21 = contenu + méthode

# Agenda 21: le Contenu

- Ces actions couvrent **5 finalités essentielles** :
  - la lutte contre le changement climatique,
  - la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
  - la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
  - l'épanouissement de tous les êtres humains,
  - une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

# Agenda 21: La méthode

- C'est également une **démarche** qui tient compte de **5 éléments déterminants** :
  - une stratégie d'amélioration continue,
  - la participation,
  - l'organisation du pilotage,
  - la transversalité des approches,
  - l'évaluation partagée.
- L'exemplarité de la collectivité est également une des composantes d'un Agenda 21 local.
- Hypothèse forte:
  - Tous les habitants sont concernés et peuvent participer!

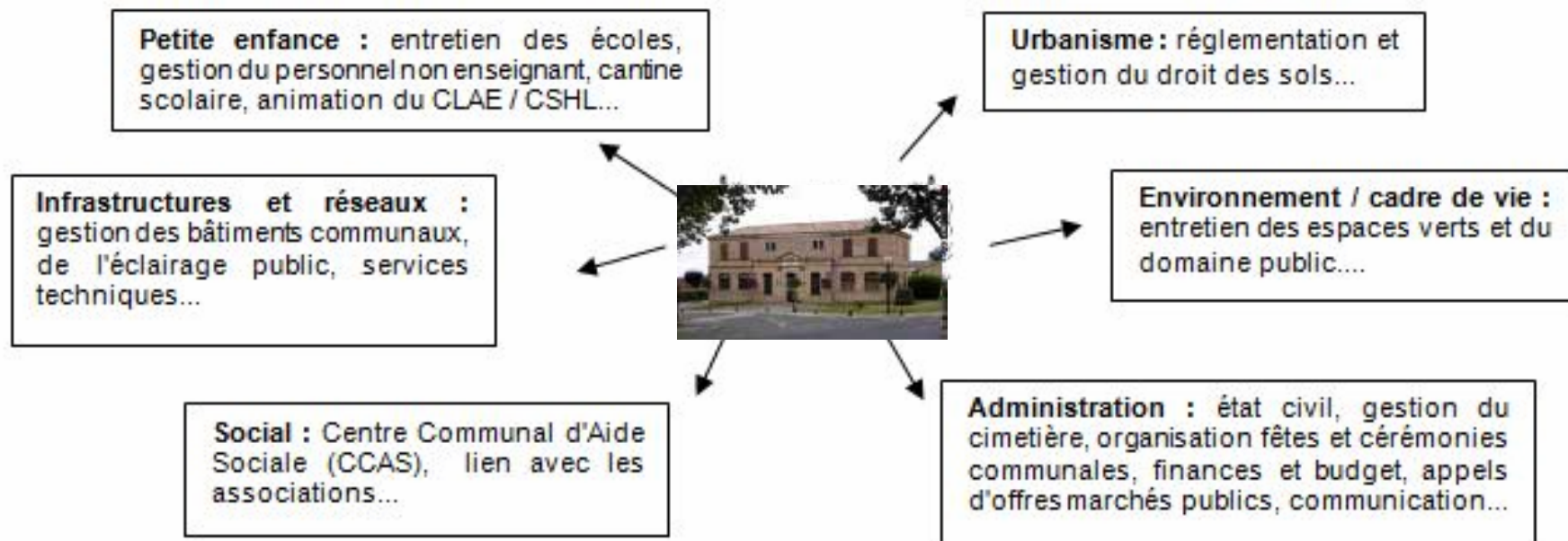
# Les 7 étapes d'un agenda 21

- Processus d'amélioration continue
- Cycles successifs
- Le 1° est le plus long!!
- Ré-évaluation une fois par an



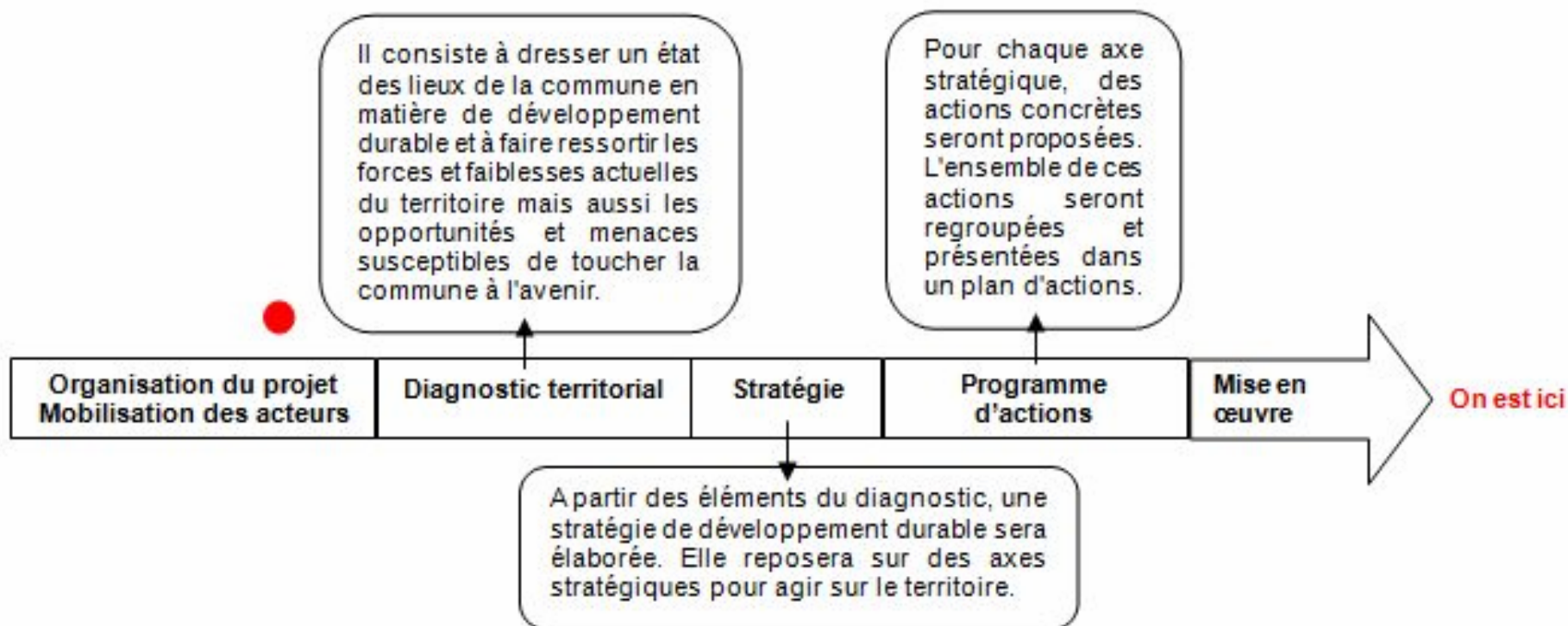
# Périmètre de l'agenda 21 local

- Territoire: la commune
- Champs d'actions: les compétences communales

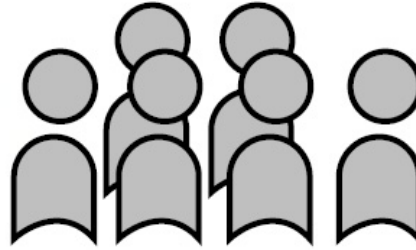


# Où en est-on?

- Prochaine étape: le diagnostic

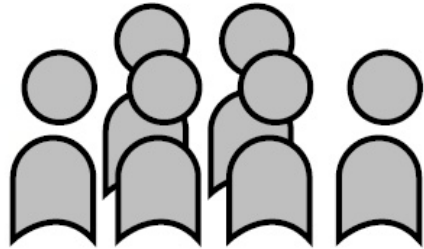


# Les Acteurs



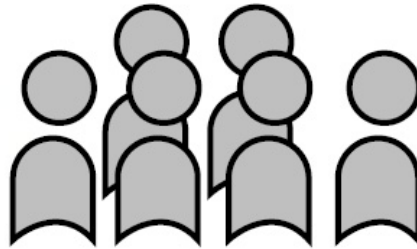
## Le comité de concertation:

- Dresse un diagnostic
- Propose des actions



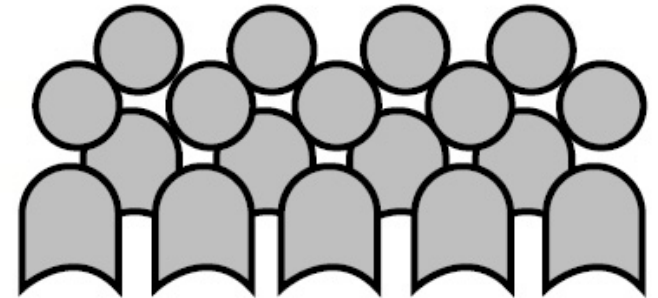
## La Mairie:

- Participe
- Adopte (ou non) les actions



## Le groupe de pilotage:

- Anime et pilote les travaux
- Organise et coordonne



## Les habitants de Lapeyrouse-Fossat:

- Participent et valident le diagnostic
- Proposent et valident les actions proposées

# Organisation

- Comité de pilotage
  - Parmi les membres du CLDD: 4/5 personnes
  - Organise, anime, coordonne, pilote
- Comité de concertation
  - Inclus le comité de pilotage
  - Membres du CLDD mais ouvert à tous
  - 20/25 personnes si possible représentatives (asso, entreprises, âge, lieu d'habitation, etc.)
  - Participer aux réunions: apporter des idées constructives

# Planning

- T0: lancement du diagnostic
  - Environ 5 réunions mensuelles
- T0 +6 mois : présentation du diagnostic aux habitants
- T0+7: phase stratégie/plan d'action
  - Environ 5 réunions mensuelles: ateliers
- T0 + 12 mois: présentation du plan d'actions aux habitants

# Le diagnostic

- Dresser un état des lieux de la commune en matière de développement durable :
  - forces et faiblesses actuelles du territoire
  - opportunités et menaces susceptibles de toucher la commune à l'avenir,
- Dans le but d'orienter la commune vers des axes stratégiques d'actions pour le développement durable.

# Méthode



Analyse quantitative = Recueil de données  
(Recherche documentaire)



Analyse qualitative = Recueil des perceptions  
(Questionnaire)



## DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- état des lieux : *atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire*
- enjeux positifs et négatifs : *ce qui peut valoriser le territoire dans l'action, ce qui peut nuire au territoire en cas d'inaction*
- stratégie de développement durable : *les axes stratégiques prioritaires établis par la municipalité au regard de ses compétences*

*Ce document sera élaboré en collaboration avec le comité de pilotage et le comité de concertation.*

# Analyse qualitative

- Questionnaire citoyen
  - Perception des habitants du développement durable sur la commune
- Atelier participatif sur la question:
  - points forts/points faibles du développement durable sur Lapeyrouse

# Analyse quantitative

- Liste des thèmes d'analyse
  - territoire, répartition des compétences, population,
  - aménagements et logements, petite enfance (école, périscolaire), santé et solidarités,
  - activité économique, entreprise et emploi, loisirs,
  - milieux naturels, risques et nuisances, eau, déchets,
  - domaines et services communaux, interaction mairie-citoyen
- Sources d'infos
  - PADD, étude Pays, étude Scot, INSEE, autres...

